

**Nombre de conseillers**

En exercice : 26

Présents : 15

Absents : 11

- dont suppléés : 2

- dont représentés : 5

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le sept mars se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique (*arrivée après la question n°4*), REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, FRANQUEBALME Jean-Pierre, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, FORTOUL Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric et CAPEL Denis.

**EXCUSES** : Mmes BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène suppléée par M. JEAN Daniel, OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir M. MILLION-ROUSSEAU Daniel, BARDIN Régine ayant donné pouvoir à Mme OKROGLIC Dominique, MM. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, PELLOUX Jacques ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, TRON Jean-Michel et GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis.

**ABSENTE** : Mme MATTERA Wendy.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme REYNAUD Sandra.

**N° ordre : 12**

**Délibération n°2023/29**

**OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET  
ANNEXE SPANC DE LA CCVUSP.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 27 février 2023 ;

**VU** l'avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 13 Mars 2023 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-président délégué aux finances ;

Après délibéré, (Mme Sophie VAGINAY RICOURT ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote) ;

- **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion 2022 du Percepteur de Barcelonnette, relatifs au budget annexe « SPANC » de la CCVUSP et arrêtés comme suit :

**SECTION D'EXPLOITATION :**

\* DEPENSES = 8 304.57 €  
\* RECETTES = 8 304.57 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

\* DEPENSES = 0.00 €  
\* RECETTES = 3 000.00 €

Soit un excédent d'investissement de clôture de **3 000.00 €**

- **APPROUVE** également les restes à réaliser de la section d'investissement 2022 qui s'établissent comme suit :

\* DEPENSES = 3 000.00 €  
\* RECETTES = 0.00 €

Soit un déficit d'investissement reporté de **3 000.00 €**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

